

**Approbation n° 24-035 du 15 février 2024**

**Société :**            **BNP PARIBAS**

Prospectus approuvé en vue de l'admission sur Euronext Paris de titres de créance super subordonnés à durée indéterminée d'une valeur nominale de 200.000 USD pour un montant total de 1.500.000.000 USD.

**Nota :**

Le prospectus incorpore par référence en version anglaise :

- certaines sections du document d'enregistrement universel 2022 déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2023 sous le n° D. 23-0143 et de ses amendements déposés le 3 mai 2023 sous le n° D. 23-0143-A01, le 27 juillet 2023 sous le n° D. 23-0143-A02, le 3 août 2023 sous le n° D. 23-0143-A03 et le 26 octobre 2023 sous le n° D. 23-0143-A04,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2022 sous le n° D. 22-0156,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'AMF le 12 mars 2021 sous le n° D. 21-0114,
- le communiqué de presse du 1<sup>er</sup> février 2024 sur les résultats au 31 décembre 2023,
- les états financiers consolidés non audités au 31 décembre 2023.